

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DÉLIBÉRATION PORTANT SUR
DES AVIS RENDUS PAR LA CCI NICE COTE D'AZUR EN MATIERE D'URBANISME**

Séance de l'Assemblée Générale du 29 avril 2019

PRÉSENTS

Monsieur **Philippe LEBRUN**, Directeur de la Direction des interventions et de la coordination de l'État, représentant Madame Françoise TAHERI, Secrétaire Générale de la **Préfecture de Nice**

Monsieur Yvan ODDO – Chargé de mission au service des Affaires Economique - représentant la **Direction des Finances Publiques des Alpes-Maritimes**

Mesdames HOUVET Audrey et BIGA Sabrina, chargées de mission tutelle consulaire, représentant Monsieur Francis GARNIER de la **DIRECCTE**

Mesdames, Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre, Président, NICOLETTI Pascal, 1^{er} Vice-Président, CHEVILLON Michel, Vice-Président, LACHKAR Laurent Vice-Président, CHAIX Bernard Vice-Président, SFECCI Daniel, Vice-Président, BRUT Karine, Trésorier, GRECH Stéphane, Trésorier adjoint, LECHACZYNSKI Anne, Secrétaire, PAUL Fabien, Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs, BATEL Claude, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CERAGIOLI Geneviève, DESJARDINS Philippe, ESTIN Max, FOURQUIN Frédéric, GAMON Christophe, GASTAUD-DAVID Fabienne, GAUTIER Philippe, GENETELLI Patrick, GINO Bertrand, GUITTARD Cynthia, IPPOLITO Philippe, IVALDI Dominique, KLEYNHOFF Bernard, KOTLER Jacques, LABAT André, MESSINA Cédric, MOULARD Patrick, MOURET Bernard, NIDDAM Ilan, PEGLION Jean-Philippe, REBUFFEL Claudine, RENAUDI Philippe, SALUSSOLIA Brigitte, SOURAUD Emmanuel, VALENTIN Bruno, **Membres Elus.**

38 Membres présents, le quorum est atteint l'Assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur PERUGINI Francis, **Président Honoraire**

Madame, Messieurs, ALFANDARI Bernard, BIANCHERI André, BONNIN Olivier, CLARET Christophe, EBEL Jean-Marie, GODIER Stéphanie, LELLOUCHE Jean-Pierre, MANAGO Michel, MATHEZ Pierre, MATOUT Jean-Louis, MOLINES Gérard, ROUGET Sylvain, TOURNAIRE Luc, WATTEBLED Jean-Henry, **Membres Associés.**

Mesdames, Messieurs, DAUFES Eric, DELAUNAY Bernard, FLAMAND Pascal, HOELLARD Michèle, LELAURAIN Dominique, MARTINON Martine, PILIERE Jean-Yves, ROULLE Sylvie, SAINT LAURENS Patrick, SCARFONE Raymond, VERA-FINOCCHI Paule, **Conseillers Techniques.**



EXCUSÉS

Mesdames et Messieurs, BOVIS Jessica, CHAUMIER Eric, CASTELLANI Maryse, CIPPOLINI Denis, COSTAMAGNA Anne, COURTADE Anny, DI NATALE Paul-Marie, GABAS Valérie, LIZZANI Elisabeth, LONDEIX Laurent, MANE Jean, PICOLET Lionel, TEBOUL Thierry, VOISIN Thierry, **Membres Elus.**

Messieurs ESTEVE Dominique, **Président Honoraire**
Messieurs BRINCAT Bernard, Trésorier **Honoraire**

Messieurs, AUBERTIN Eric, CASALS Jean, LAVANDET Frédéric, MAAREK Paul, MASSE Paul, **Membres Associés.**

Madame, Messieurs, ALLARD Frédéric, BEHAR Claire, BONA Alexandre, COLLET Didier, GUILLOT Michel, HATTEMBERG Pasquale, MANSI Mattéo, MATAS Jean-Michel, PASCAL Denis, PELOU Frédéric, ROSSI Jean-Pierre, SOYER Jean-Marie, **Conseillers Techniques.**



ABSENTS

Monsieur STELLARDO Gilbert, **Président Honoraire**

Monsieur FOUQUES Jean-Pierre, Trésorier **Honoraire**

Mesdames et Messieurs, BREMOND Lydie, CHALEIL Laurence, PICHARD MAUREL Corinne, ROUX Robert, SCARAMOZZINO Christine, **Membres Elus.**

Messieurs, ARIN Jan, ASTOLFI Olivier, NASSIF Anis, PASCAL Ernest, **Membres Associés.**

Mesdames, Messieurs,

ALEMANNI Pierre, BOISSE Jean-Christophe, CAPELLI Jean-Michel, CASTEL Serge COLOMBAN RENE, GAILLARD André, GEORGELIN Bruno, LEULIER Frédéric, LORCA Alain, LOMBARD Armand, MEINARDI Alain, MESSINA Mathieu, NOLIER Patrick, PARSEKIAN NAVARRO Alexie, PEREZ Dario, PERRY Antoine, PUY Michel, RIERA Julien, ROSIER Roch-Charles, ROUSSEL Christian, THILLAUD Dominique, TRIC Emmanuel, VOLPI Robert, **Conseillers Techniques.**

Madame, Messieurs MALLEZ Marie-Laure, Monsieur MAURER Yves, GUTTADORO Jean-François, **Commissaires aux Comptes.**



L'Assemblée Générale après avoir entendu l'exposé de Peggy MISIRACA-TEYCHENE,
Directeur Adjoint à la Direction Appui aux Entreprises et Territoires,

CONSIDERANT :

- Que l'Assemblée Générale du 24 juin 2013 a habilité le Bureau, conformément aux textes en vigueur, à préparer les projets de délibération en matière d'avis d'urbanisme sur les bases des documents d'urbanisme qui nous sont présentés au fur et à mesure que les Plans Locaux d'Urbanisme sont lancés en révision,
- Conformément aux textes en vigueur art. R711-33 du Code de Commerce, art. 29 de notre Règlement Intérieur homologué le 26 août 2015,

DECIDE :

De donner les avis précisés dans le tableau ci-dessous

AVIS SUR LES PLANS LOCAUX D'URBANISME (PLU)			
TERRITOIRE	TYPE DE PROCEDURE	AVIS	ENVOI
ROQUEFORT-LES-PINS <i>Mars 2019</i>	Modification n° 1 PLU <ul style="list-style-type: none">• Augmentation de la constructibilité dans les zones UB, UC, UD et 1AUh : limitation du nombre de stationnement requis par logement, réduction du coefficient de végétalisation et en interdisant la réalisation de résidences de tourisme jugées trop consommatrice d'espaces.• Optimisation de l'OAP Notre-Dame à vocation habitat (environ 9 ha)	Avis favorable	05.04.2019
SOSPEL <i>Avril 2019</i>	Arrêt PLU <ul style="list-style-type: none">• Instauration de périmètres de préservation de la diversité commerciale. → nécessité de mettre en cohérence le plan de zonage et l'OAP correspondante.• Evolution réglementaire favorable sur la zone d'activités Fontan Deleuse concernant les ICPE.	Avis favorable	23.04.19
VALDEROURE <i>Avril 2019</i>	Arrêt PLU <ul style="list-style-type: none">• Prise en compte de nos remarques précédentes.• Création d'une OAP d'entrée de ville du hameau de la Ferrière avec la présence d'activités économiques (remarques sur la vocation des parcelles sur ce secteur).• Création d'un STECAL au sud du hameau de Valderoure pour la mise en place d'un point de vente de produits agricoles.	Avis favorable	23.04.19
TERRITOIRE	TYPE DE PROCEDURE	AVIS	ENVOI
MANDELIEU-LA NAPOULE <i>Avril 2019</i>	Modification simplifiée n°1 du PLU <ul style="list-style-type: none">• Objet de la modification : suppression d'une OAP « création d'un parc urbain de loisirs » sur le secteur Minelle (sud Casino). Cet espace devient une zone naturelle stricte inconstructible.→ Remarque CCI : rappel du contexte et du projet du groupe Casino qui souhaite restructurer son établissement et avait envisagé initialement une extension sur cet espace.	Avis favorable accompagné d'une remarque	23.04.19
OPIO <i>Avril 2019</i>	Modification simplifiée n°1 du PLU <ul style="list-style-type: none">• Modification de l'article relatif aux hauteurs maximales en zone UC (habitat).	Avis favorable	23.04.19



AVIS SUR LE PLU METROPOLITAIN (PLUM)

TERRITOIRE	TYPE DE PROCEDURE	AVIS	ENVOI
Métropole NCA Avril 2019	<p>Arrêt du PLUM</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 1^{re} réserve : demande de préciser la vocation future des zones 2AU (à urbaniser à long terme) afin d'avoir une vision plus large des projets à vocation économique. ✓ 2^e réserve : offre foncière économique insuffisante notamment pour les activités industrielles de production, demande d'optimisation des règles gabaritaires (hauteur, emprise et espaces verts) des sites existants. ✓ 3^e réserve : organisation de la logistique du dernier kilomètre, demande d'intégrer des mesures réglementaires dans toutes nouvelles opérations d'ensemble (création d'aires de livraison à partir d'une certaine surface de plancher d'activités) et réflexion sur la création d'espaces dédiés à la logistique urbaine. ✓ 4^e réserve : demande d'évolution de l'emprise au sol de la zone d'activités du Collet des Moulins sur la commune de la Trinité (de 50 à 70%). ✓ 5^e réserve : demande de maintenir une cohérence entre le règlement du PLUM et les règles gabaritaires des PLU en vigueur, notamment pour permettre la réalisation des projets structurants engagés (exemple avec le projet d'un complexe hôtelier sur Nice). <p>+ remarques sur l'ensemble des documents notamment sur l'OAP Commerce et PDU et sur les volets foncier d'activités, maritime, tourisme, carrières et énergie.</p>	Avis favorable sous réserves	10.04.2019



AVIS SUR LE SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT, DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET D'EGALITE DES TERRITOIRES (SRADDET)

Les objectifs et lignes directrices du SRADDET :

- 3 lignes directrices définies :
 - Renforcer et pérenniser l'attractivité du territoire régional
 - Maîtriser la consommation de l'espace, renforcer les centralités et leur mise en réseau
 - Conjuguer égalité et diversité pour des territoires solidaires et accueillants
- 68 objectifs qui s'imposent dans un rapport de prise en compte dans les SCoT ou PLU
- 52 règles qui s'imposent dans un rapport de compatibilité dans les SCoT ou PLU

Document co-construit avec l'implication de la CCI NCA :

- Résultat de 2 ans de travail de concertation (ateliers, forums, séances plénières) avec les PPA obligatoires et invitées (CCI).
- Bonne prise en compte des enjeux sur le développement économique.
- L'enquête publique du SRADDET s'est déroulée du 18/03 au 19/04/19.

TERRITOIRE	TYPE DE PROCEDURE	AVIS	ENVOI
Région Sud PACA Avril 2019	<p>Elaboration du SRADDET</p> <p>Observations sur les lignes directrices, sur les objectifs et sur les règles principalement sur les thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Foncier économique ; ○ Mobilité ; ○ Activités portuaires ; ○ Logement pour actifs ; ○ Energie ; ○ Traitement des déchets. 	Observations dans le cadre de l'enquête publique	11.04.2019



Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : 57

Votants : 38 (quorum : 29, atteint),

Abstention : 0

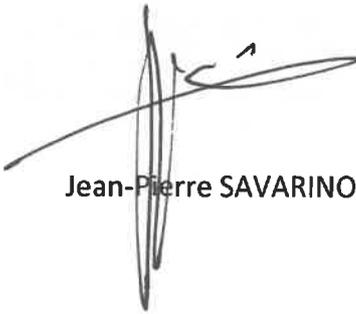
Contre : 0

Pour : 38

Cette demande est approuvée à l'unanimité.

Nice, le 29 avril 2019

Le Président



Jean-Pierre SAVARINO